

SÉANCE DU MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-six et le deux du mois de septembre, le
exercice : Bureau de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise
13 Intercom', s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-
Châteaurenaud sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : Étaient présents : M. Anthony VADOT, M. CHEVREY Mickaël,
11 M. Gérald ROY, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Didier
LAURENCY, M. Jean-Marc ABERLENC, M. Eric BERNARD,
M. Patrice MARLIN, M. Frédéric BOUCHET, M. Jean-Luc
VILLEMAIRE, M. David COLIN.

Date de la convocation : Étaient excusés : Mme Mathilde CHALUMEAU et Monsieur
27 août 2026 Robert CHASSERY.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY.

5.2 Fonctionnement des assemblées

B2026-19 Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Carole RIVOIRE-JACQUINOT, Messieurs Gérald ROY et Didier LAURENCY étaient absents pour ce point inscrit à l'ordre du jour.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT, le bureau communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Bureau ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de nommer M. Mickaël CHEVREY pour remplir cette fonction.

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY

Date 07/09/2026

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'

Date 07/09/2026

